L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 3 NOVEMBRE 1872. 28me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-RÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 3 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par Hoffman, Maltz & Co., au No 31 de la rue Chartres — Marchandises sèches et imprim.: liquidation et couvertures avariées.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant et en entier l'insertion dans l'Abeille ; Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes

SPECTACLES.

Dimanche, 3 novembre 1872.
ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Jartine et Wild Cat, par Mlle Mariette Raval.
SALLE STE ANNE. — Spirée Musicale.

Au Scrutin !

Demain lundi 4 novembre, les électeurs de la Louisiane sont appelés à voter non seulement pour l'élection générale des fonctionnaires d'Etat de paroisse, mais aussi pour l'élection des électeurs présidentiels et pour celle des membres du Congrès. Ces dernières élections ne doivent avoir lieu dans le reste de l'Union que le mardi 5 novembre. La Louisiane sera donc le premier Etat qui rendra un verdict populaire direct sur l'administration du général Grant.

Nous avons le sincère espoir que ce verdict sera défavorable à la réélection de l'homme qui, tout-puissant pour faire le bien, a fait ou laissé faire le mal et dont la politique, au lieu de tendre à la réconciliation des sections, à la restauration de l'Union, à la pacification des esprits, a contribué à entretenir les haines sectionnelles, à maintenir l'antagonisme des races et à prévenir le rétablissement de l'Union et le retour au libre jeu des institutions constitutionnelles.

Quel que doive être le résultat général de l'élection présidentielle dans l'Union, nous serions heureux de voir la Louisiane, qui a donné ses voix en 1868 à Seymour, être la première à voter pour Greeley. Le triomphe de Greeley, qui représente la liberté, la conciliation, le respect des droits de tous et, par-dessus tout, l'honnêteté, aurait d'ailleurs pour corollaire le succès de McEnery et de nos autres candidats pour les fonctions d'Etat.

On a cherché, par de basses intrigues, à nuire à la cause du colonel McEnery au profit de son concurrent, le sénateur Kellogg, mais le bon sens public en a fait justice. Le colonel McEnery a un passé qui répond pour lui : c'est un homme profondément honnête, consciencieux, et surtout d'un caractère ferme. S'il est élu, il défendra les intérêts de la Louisiane avec la plus haute indépendance. Il est impossible qu'un électeur non radical puisse hésiter entre lui et M. Kellogg, le candidat de la tourbe vénale réunie à Baton-Rouge sous le nom pompeux de convention. Le parti radical ne peut se maintenir en Louisiane que par la suprématie de la race noire, et M. Kellogg ne pourrait être que l'instrument de ce parti.

Mais ce serait faire injure au bon sens de nos lecteurs que d'insister sur ce sujet. Il ne nous reste donc plus qu'une recommandation à leur faire, c'est d'aller voter, sans se laisser rebuter par les petits obstacles qu'ils pourront rencontrer et qu'il leur sera facile de surmonter avec un peu de bonne volonté.

L'arme du bulletin de vote est la seule dont puissent user les citoyens de cet Etat pour se débarrasser de leurs oppresseurs et de leurs exploiteurs. Qu'ils sachent s'en servir à propos et ils regagneront, avec leurs libertés étouffées depuis quatre ans, la dignité, le repos et la perspective d'une nouvelle ère de prospérité. Que les citoyens se disent qu'il s'agit de défendre dans cette lutte les droits les plus chers à l'homme qui veut vivre libre, ce qui reste de leurs fortunes compromises, les fruits de leur travail, l'avenir de leurs enfants !

Tous, nous aimons à le croire, ont déjà pris le soin de se faire enregistrer. Ne pas voter serait faire comme le soldat, qui mis en présence de l'ennemi, néglige de décharger son arme.

Les bulletins de vote dans la bataille politique remplacent les balles. S'abstenir de les utiliser pour frapper au cœur le radicalisme qui dévore la substance de la Louisiane, serait pis qu'une négligence coupable, ce serait une désertion criminelle.

Qu'il n'y ait donc d'autres abstentions que celles qui seront la conséquence d'empêchements matériels insurmontables !

Les conservateurs peuvent donner 30,000 votes pas moins à leurs candidats, si chacun d'eux fait son devoir, et alors, la Louisiane sera sauvée et pourra se féliciter comme la déesse de l'appartenir de nouveau et d'être rendue au gouvernement du contrôle de ses destinées.

Au scrutin donc ! Et puissions-nous avoir à annoncer, dans notre prochaine édition, le triomphe de la bonne cause !

Théâtre de l'Opéra.

Nous avons reçu hier la visite de M. Le Placide Canonge, directeur du théâtre de l'Opéra, et de M. E. Wilts, régisseur.—M. Canonge nous a annoncé que tous ses artistes étaient bien portants et disposés à commencer activement les études et répétitions pour la saison dramatique qui va s'ouvrir. Les débuts de la troupe doivent avoir lieu jeudi prochain. La pièce choisie pour cette occasion est un drame émouvant tiré d'un des meilleurs romans de Frédéric Soulié, *Les Classes des Gentils*.

Ce drame nous permettra d'apprécier une grande partie des artistes de la troupe en il y a deux soirs de femme et trois pièces d'homme importants. Ceux qui voudront assister à cette représentation feront bien de s'assurer des places à l'avance.

On nous prie d'appeler l'attention des abonnés ayant droit par 10 fauteuils annuels réservés aux actionnaires sur les qui les invite à retirer leurs billets à partir du mercredi, 6 novembre.

Des commissions exécutives doivent être nommées pour l'exploitation de la buvette des premières ; voir l'annonce relative à ce sujet.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Les soirs Zaviatowski ont donné hier soir leur dernière représentation devant un public choisi.—Mlle. Alice, la charmante bénéficiaire, a été accueillie avec enthousiasme et a été vivement applaudie à plusieurs reprises.

L'engagement des Zaviatowski aux "Variétés" s'est terminé hier soir, et ce théâtre ne rouvrira ses portes que le 18 novembre.

THEATRE ST. CHARLES. — Nous engageon nos lecteurs à ne pas oublier que c'est ce soir à sept heures et demie qu'aura lieu l'ouverture de ce théâtre pour la saison de 1872-73.

On débutera par la pièce de "Help," dans laquelle paraîtra le célèbre acteur Irlandais Jos. Murphy.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La dernière représentation de "Jartine, ou la gloire du 14me," aura lieu ce soir à ce théâtre. Mlle. Mariette Raval obtient toujours beaucoup de succès dans les différents rôles.—La pièce de "Jartine" se recommande d'elle-même, et nous engageons nos lecteurs à n'aller manquer la dernière occasion qui se présentera cette année.

TEMPERATURE.—31 octobre 1872.
Thermomètre de C. Rousseau, opticien.

Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	22	17
12 M.	32	22
3 P. M.	29	19

Votez pour Beauregard.

Nous invitons les électeurs à se méfier de tous les faux bruits qui pourront être mis en circulation pour nuire à l'élection du général Beauregard ou à celle des autres candidats de notre liste.

Le général Beauregard est parfaitement éligible, de l'avis des meilleurs jurisconsultes, il n'a pas retiré sa candidature et il ne la retirera pas.

Notre liste se trouve en tête de la seconde page de l'Abeille, elle est définitivement exempte aucun changement, quoi qu'en puisse dire à ce égard.

La Révision des Listes.

NOUVEAU DELAI POUR LES RECLAMATIONS.

M. P. B. Blanchard, enregistreur des votants, annonce que les citoyens dont les noms auraient été rayés à tort, des listes d'enregistrement, pourront encore présenter leurs réclamations à son bureau de la rue Chartres, ce soir, dimanche, de 2 à 5 heures, et demain, lundi, jour de l'élection. En justifiant de leur droit à être enregistrés ils seront ainsi admis à voter.

Les citoyens qui ont négligé de se faire inscrire avant la révision des listes et le trop court délai donné pour les réclamations est motivé cette extension de délai accordé à ceux des votants dont le nom n'a pas été mis à propos.

Des citoyens de bonne volonté.

Les membres du comité de la réforme nous prient de requérir les jeunes gens qui désirent soutenir la liste de la fusion réformiste et faire un travail actif dans le Second et Troisième District, de se rapporter ce matin, dimanche, de dix heures à midi, au quartier général réformiste, rue Carondelet, No 6.

Listes de candidatures.

Nos lecteurs trouveront en tête de la seconde page la liste de l'Union d'Etat et la liste de fusion de paroisse démocrate, réformiste et libérale que recommande l'*Abeille*. Les autres listes publiées comme annonces sont à la quatrième page.

Liste des Bureaux d'Election.

On trouvera à la quatrième page la liste des *polls* ou bureaux d'élection, de sorte que chaque électeur pourra s'assurer à l'avance de l'endroit où il doit aller voter.

LE CARILLON.—Nous avons reçu le premier numéro, seconde année, de ce journal qui s'annonce comme "peu politique, encore moins littéraire et pas du tout sérieux", mais qui ne renonce pas cependant à amuser ses lecteurs. Le journal est publié rue St. Pierre No 6, et a pour rédacteur en chef M. P. Durel. Puisse la résurrection du *Carillon* coïncider avec celle de la prospérité et de la gaieté !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le grand mass meeting tenu hier soir sur la place *Lafayette*, sous les auspices des comités de campagne du parti Démocrate et du parti Libéral, a été véritablement imposant. On peut évaluer à six mille au moins le nombre des personnes qui se pressaient autour de l'estrade, brillamment illuminée, du haut de laquelle parlaient les orateurs.

A huit heures et un quart l'assemblée a été appelée à l'ordre par M. J. H. Walton, qui a désigné M. H. D. Cordes pour remplir les fonctions de président.

M. Cordes, après avoir expliqué en quelques mots très brefs l'objet de la réunion, a présenté à l'auditoire le colonel McEnery.

Nous devons nous borner, faute d'espace, à donner le sommaire du discours de M. McEnery, et des autres orateurs qui lui ont succédé à la tribune.

Chers concitoyens, a dit le futur gouverneur de la Louisiane, je serai très bref. Quand j'ai vous ai parlé pour la première fois, il y a deux mois, je vous ai dit que tous les éléments conservateurs fusionnés balaieraient l'Etat, de la Balize à l'Arkansas, des Bouches du Mississippi à la Rivière-Rouge. Je vous répéterai, ce soir, ce que je disais hier, au Théâtre National : Dans notre tournée électorale à travers les campagnes de la Louisiane, nous avons trouvé tous les éléments conservateurs unis dans un même effort pour le succès de la liste de fusion. Le drapeau que nous avons porté dans toutes les vallées de ce grand Etat flottera bientôt victorieux. (Cris)

(L'orateur est interrompu par les cris de : Beauregard !—D'autres voix crient : Banks !)

L'orateur reprend : Messieurs, je ne parle ici qu'en faveur des candidats aux emplois d'Etat. Dans cette campagne, nous avons plaidé la cause des principes qui doivent constituer la base du gouvernement et que j'ai l'aide de tous les citoyens de l'Etat.

Je suis fils et je vis ici, je remplirai les fonctions de gouverneur de l'Etat de la Louisiane pendant le laps de temps fixé.

Avec le plus grand respect, votre obéissant serviteur. WM. P. KELLOGG.

Décédés, hier soir, à 8 1/2 heures, Dame MARIE ELISA GARDIA, épouse de J. CAMILLE BATBIE. Les amis et connaissances, ainsi que ceux de son père Manuel B. Garcia et de ses familles A. Bayhi-Porter et Zerlarque, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures P. M.

Son corps est exposé chez son père, Mr. J. Garcia, rue Jackson No 48, cne District

Décédée, le 2 du courant, à l'âge de 13 ans, MARIANNE BLANCHE, fille de Denah et de Pauline Blanche, née Valentine Alfred. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures P. M., de la part de sa mère.

Décédé, le 2 du courant, à l'âge de 2 ans, CHARLES FRANCIS, fils de Charles et de Mary Francis, né Hughes. Les amis de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures P. M., de la part de sa mère.

Décédé, le 2 du courant, à l'âge de 2 ans, ALEXANDRE, fils de Mr. et Mme Alexandre Bonnecaze, né Bonnecaze. Les amis de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures P. M., de la part de son père